

2.3.2. ÉCONOMIE INFORMELLE

Le secteur informel est officiellement défini comme « *un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme* » (BIT, 1993).

D'un côté, les petits producteurs appartiennent à des réseaux caractérisés par des relations interpersonnelles de confiance et de coopération et liés aux *unités domestiques* (non dissociation des budgets domestiques et productifs, utilisation de la main-d'œuvre familiale, dilution du surplus au sein des familles). Mais, de l'autre, ils sont insérés au *marché* et subissent la concurrence.

L'économie informelle traduit les capacités de *résilience* de sociétés à faible productivité face aux chocs extérieurs⁸. À bien des égards, son développement peut être considéré comme la réponse apportée au défi de la croissance de la population, donc de la demande d'emplois souvent au détriment de l'accumulation du capital. Le secteur informel est devenu depuis 1980 le principal pourvoyeur d'emploi urbain, même si les entreprises modernes assurent encore 80 % de la valeur ajoutée non-agricole, et il devrait le rester à l'avenir.

L'informel a été, de fait, le principal moteur de la construction des villes et de l'animation de la vie urbaine. En dehors des quartiers « modernes », la ville ouest-africaine d'aujourd'hui est le fruit du travail de l'économie populaire qui bâtit les maisons, fabrique les meubles, crée et transforme les produits agricoles, répare les automobiles, anime les marchés, organise l'épargne, distrait (restaurants, buvettes, troupes théâtrales et musicales) et même soigne (tradipraticiens).

L'informel au cœur de la société

Une ressource au niveau national

Le secteur informel n'est certes pas une spécificité des économies africaines. Il représente entre un quart et un tiers du PIB dans les pays d'Asie ou d'Amérique latine (*cf. tableau 2.8*). Cette proportion atteint 16 % du PIB pour les pays de l'OCDE⁹. Néanmoins, les caractéristiques et l'importance économique et sociale de ce secteur en Afrique lui confèrent un caractère singulier.

⁸ Si l'économie « informelle » concerne aussi l'insertion à une économie maffieuse internationale favorisée par la décomposition des États et un « monde sans loi », cette forme n'est pas traitée ici.

⁹ Données évaluées à partir d'un échantillon de 21 pays de l'OCDE. Cf. Schneider F., Klinglmaier R. (2004): *Shadow economy around the World: What do we know?*

Tableau 2.8. Place du secteur informel dans le monde

	Part du secteur informel dans le PIB	Part du secteur informel (hors agriculture) dans le PIB
Afrique subsaharienne	54,7 %	23,7 %
Afrique du Nord	37,7 %	26,3 %
Asie	23,9 %	21,5 %
Amérique latine	30,6 %	23,4 %
Caraiïbes	22,2 %	19,7 %
Économies en transition	21,7 %	11,8 %

Source : Charmes, J. (2000)

En dépit des efforts croissants déployés en vue d'analyser l'économie informelle, les activités correspondantes demeurent insuffisamment mesurées voire non enregistrées dans les comptes nationaux. Au niveau national, on estime que l'économie informelle représente aujourd'hui entre 40 % et 75 % du PIB. Hors agriculture, cette proportion varie de 20 à 37 % selon les pays (cf. tableau 2.9). Ce secteur emploie par ailleurs entre 50 % et 80 % de la main-d'œuvre disponible.

Tableau 2.9. Poids de l'économie informelle dans quelques pays d'Afrique de l'Ouest

Année la plus récente	Part du secteur informel total dans le PIB	Part du secteur informel (hors agriculture) dans le PIB (1999/2000)
Bénin	71,6	33,6
Burkina Faso	55,8	21,7
Côte d'Ivoire	43,4	24
Guinée- Bissau	58,8	17,5
Mali	61,6	24,2
Niger	76,6	37
Sénégal	51,5	35,1
Togo	72,5	32,2

Source : Charmes J. (2000)

Une ressource au niveau urbain

Également qualifiée d'économie populaire, l'économie informelle constitue un mode de vie, voire de survie, de la population urbaine, pour laquelle elle permet la satisfaction de besoins fondamentaux : se nourrir, se loger, se vêtir, se former, se soigner, se déplacer. Elle concerne différentes activités alimentaires (distribution, préparation, restauration), de services personnels, de réparation, récupération et recyclage. Le commerce et la distribution représentent la majeure partie de ces activités. Au niveau des principales villes de l'UEMOA (Cotonou, Ouagadougou, Abidjan, Bamako, Niamey, Dakar et Lomé), trois quarts des unités informelles comptent un seul employé et seules 7 % emploient plus de trois personnes, la taille moyenne d'une unité informelle étant de 1,5 personne.

L'informel participe au processus d'urbanisation, en offrant des emplois et de modestes rémunérations à un flux de nouveaux urbains, au prix d'une productivité faible et quasi stagnante. Il est le principal pourvoyeur d'emplois, regroupant entre 65 % et 80 % de l'emploi urbain (cf. tableau 2.10). Au niveau des villes côtières, les unités du secteur informel contribuent à 37 % du Produit Local Brut (PLB)¹⁰. Pour la ville sahélienne type, cette contribution est même évaluée à la moitié du PLB (cf. encadré 2.29).

¹⁰ Produit Local Brut (PLB) : mesure la valeur des biens et services produits par les unités résidentes et qui sont disponibles pour les emplois finaux (consommation, investissement, etc.).

Encadré 2.29. La place du secteur informel dans la ville de Ségou (Mali)

Comme toutes les villes de l'Afrique de l'Ouest, la ville de Ségou a connu une croissance démographique importante. Entre 1960 et 1998, la population a été multipliée par 10. On estime que la surface de la ville est passée de 1 000 à 2 600 hectares au cours de la même période. En 1998, le PLB de la ville de Ségou est de l'ordre de 37 milliards de francs CFA. Environ 10 % de la population de la ville tire l'essentiel de son revenu du secteur primaire (maraîchage, élevage, céréales). Le secteur moderne apporte l'essentiel des revenus à un quart de la population de la ville et représente à lui seul près de la moitié de l'économie (17 milliards FCFA).

Mais surtout, comme dans toutes les villes d'Afrique, l'économie informelle (ou populaire) fait vivre la grande majorité de la population à travers le commerce et l'artisanat. Entre 1960 et 1998, le nombre d'artisans est passé de 2 300 à 5 500 et celui des emplois dans le commerce de 3 000 à 5 800.

Les activités économiques se développent partout : à la maison (teinture, tressage, préparation des aliments...), dans la rue, aux marchés, au centre commercial et dans la zone industrielle. Un tiers des entreprises (de commerce, de service et d'artisanat) est installé au niveau des marchés. Deux tiers se trouvent dans les quartiers. Elles sont principalement tournées vers la satisfaction des besoins de base de la population. Un tiers de l'activité artisanale est consacré à nourrir la population ; presque un quart à fabriquer des éléments métalliques pour la construction de maison ou pour celle de meubles ; enfin, 20 % sont consacrés à habiller les gens.

Ces activités ne sont pas «capitalistes». Les acteurs partagent le travail plutôt que d'acheter des machines pour produire plus et plus vite. Ceci explique pourquoi, au cours des 20 dernières années, la croissance du nombre d'artisans et de commerçants suit exactement la croissance de la population de la ville. Il est très probable que cette tendance se poursuive à l'avenir. Mais ceci ne veut pas dire que l'économie de Ségou ne change pas et qu'un petit nombre d'acteurs informels ne passe pas chaque année dans l'économie formelle. Le problème principal est celui des conditions de travail. Un tiers des activités informelles a lieu dans la rue ou dans les cours par manque de place dans les marchés et de quartiers artisanaux structurés. Il existe aujourd'hui à Ségou moins de 2 000 places dans les marchés pour plus de 3 000 entreprises commerciales.

Source : Ecoloc (1999)

Ce secteur contribue en revanche peu aux dépenses publiques locales liées à l'urbanisation (eau, électricité, voirie...). De nombreuses activités de l'informel ne sont pas ou sont peu assujetties aux impôts et taxes ; la valorisation foncière est très peu taxée, tandis que les impôts locaux ne sont pas payés régulièrement. Il en résulte que les collectivités locales disposent de budgets qui ne reflètent en aucun cas le dynamisme économique des villes. Pourtant, « *des expériences menées dans la sous région montrent que la marge de manœuvre des responsables locaux est importante en matière de mobilisation de ressources locales. Il est ainsi possible de tripler au moins les ressources locales sans changer pour autant le niveau de la fiscalité locale* »¹¹.

Tableau 2.10. Taux de prélèvement public local

	Ville côtière	Ville du Sahel
PLB secteur informel	37 %	50 %
Emploi secteur informel	65 %	80 %
Taux de prélèvement sur l'économie	0,5 %	0,7 %
Taux de prélèvement sur le stock de capital privé	0,03 %	0,002 %
Ressources fiscales par habitant	2 500 FCFA	1 800 FCFA

Source : Yatta François, La gouvernance financière locale (2006)

¹¹ Yatta François (2006) : *La gouvernance financière locale*. Partenariat pour le développement Municipal (PDM).

Réseaux de commerce informel au niveau régional

Officiellement, seuls 12,5 % des échanges de la CEDEAO s'effectuent sur une base intra-régionale en 2005. Le commerce régional représente en réalité plus du double. Le poids dans les échanges de la région des exportations de pétrole et la nature informelle d'une bonne partie des échanges entre pays conduisent à sous-estimer l'importance de ce commerce qui est pourtant un véritable moteur de l'intégration économique.

Les commerçants exploitent les opportunités liées à la production agricole et industrielle régionale. La libre circulation des marchandises au niveau de la CEDEAO doit faciliter ces échanges et la construction d'un marché régional. Dans la pratique, ils demeurent contraints par un certain nombre d'obstacles liés aux contrôles sur les routes ou au niveau des frontières. A cela s'ajoute la difficulté qu'éprouvent les acteurs à opérer des transactions financières entre les pays, soit pour des raisons techniques ou pour des motifs réglementaires (inconvertibilité des monnaies entre la zone francophone et la zone anglophone).

Les échanges informels s'appuient aussi sur des réseaux marchands qui ont une activité transnationale et couvrent toute la sous-région. Les plateformes commerciales entre Lagos et Abidjan – les plus grandes de la région – écoulent des biens manufacturés en provenance de l'Europe, de l'Asie et du Moyen-Orient. La réexportation de produits manufacturés touche une large gamme de produits tels que les tissus et fripes, cosmétiques, cigarettes, véhicules d'occasion etc. Ces échanges sont devenus « un facteur de régulation et d'une meilleure distribution des richesses dans la zone »¹². A l'interface du local et de l'international, du formel et de l'informel, les « Nana Benz » sont des actrices incontournables de ces échanges et ont réussi à avoir un poids dominant sur la scène économique et politique nationale (cf. encadré 2.30).

Encadré 2.30. L'habileté entrepreneuriale des Nana Benz du Togo

D'abord intermédiaires et brokers, les Nana Benz sont devenues actrices de l'appareil distributif des tissus-pagnes en wax, à travers une réappropriation des réseaux commerciaux et des connexions transnationales. Elles contrôlent l'espace transnational à trois niveaux :

- localement, en négociant leur régime fiscal directement avec les structures étatiques ;
- sous-régionalement, en gardant le principal lieu de réapprovisionnement dans la capitale togolaise ;
- internationalement, en traitant directement avec les centres de production européens et asiatiques, auprès desquels elles passent leurs commandes.

Leur flexibilité d'adaptation aux différents acteurs ouest-africains, européens et asiatiques, a « métissé » leurs dispositifs et pratiques par différents « branchements » (Amselle, 2001). Le fait que les Nana Benz soient issues essentiellement d'un groupe ethnique minoritaire a l'avantage que le pouvoir politique ne les considère pas comme une menace...et qu'aujourd'hui, les Nana Benz de 2^e génération, fortes du capital social et économique de leurs mères, servent souvent d'intermédiaires et de médiatrices dans les programmes « genre et économie » des agences internationales de développement.

Source : Nina Sylvanus, Sudplanète

Les réseaux de commerce transnationaux se sont appuyés sur des appartenances familiales et sociales et sur le développement des nouvelles technologies : « *c'est particulièrement vrai pour les réseaux de grands commerçants Peuls qui avaient émigré sous Sékou Touré et dont les relations s'étendent aux pays voisins et même, pour certains, jusqu'en Europe, ou en Asie où ils vont*

¹² Igue John (2006) : L'Afrique de l'Ouest entre espace, pouvoir et société. Une géographie de l'incertitude.

s'approvisionner. Ils s'assurent, par leurs relations politiques, la sécurité de leurs transports et transactions ; ils utilisent à la fois les moyens traditionnels de relations de service entre clients et alliés et les outils modernes comme le téléphone, le fax et le courrier électronique quand il existe ¹³».

A contrario, ce commerce parallèle a eu des effets néfastes sur le développement des secteurs agricoles et industriels locaux, en raison de la concurrence déloyale qu'il leur imposait. En outre, il a pu être (et reste) un facteur d'échec dans la mise en œuvre de politiques économiques nationales et régionales au travers du rôle des États-entrepôts qui vivent de ce commerce.

Quelques études de cas

Le secteur informel présente une gamme variée d'activités ce qui fait qu'il est difficile de bien en définir les contours. On peut distinguer :

- L'informel de production (agriculture périurbaine, menuiserie bois et métal, BTP, etc.) ;
- L'informel d'art (bijouterie, sculpture, tissage, couture, broderie, maroquinerie, cordonnerie, peinture, etc.) ;
- L'informel de services (restauration populaire, transports urbains, coiffure, couture, réparation mécanique ou électrique, etc.) ;
- L'informel d'échanges (distribution, commerce, change, etc.).

A côté de l'artisanat traditionnel, se développe l'informel de production qui vend des produits comparables aux biens et services modernes mais pour des pouvoirs d'achat plus faibles et avec des moyens plus limités. Les stratégies développées par l'informel de production nécessitent l'adaptation des acteurs, la recherche et mise en œuvre d'innovations technologiques, l'articulation avec le secteur moderne, etc. Trois types d'activités, l'agriculture urbaine et périurbaine, les activités de tissage et la menuiserie de bois, illustrent ci-après à leur manière ces dynamiques dans des contextes bien différents.

L'agriculture urbaine et périurbaine

Une partie significative des citoyens s'adonne à l'agriculture urbaine et périurbaine. Cette agriculture est pratiquée dans les ceintures vivrières encore inoccupées, en voie d'urbanisation progressive ou impropres à l'habitation. La population a trouvé dans cette activité deux motifs de satisfaction : la création d'emplois et l'approvisionnement en produits frais. Le rôle grandissant de l'agriculture urbaine et périurbaine dans l'emploi, l'alimentation des villes et surtout son mode de fonctionnement font qu'elle est ici abordée comme un pan de l'économie informelle.

▪ Les Niayes (Sénégal)

La région naturelle des Niayes, située dans la partie Nord-Ouest du Sénégal, comprend la frange côtière et son arrière-pays immédiat qui s'étendent de Dakar (plus de 2 millions d'habitants) à Saint-Louis. L'agriculture périurbaine y concerne l'horticulture d'exportation et les légumes frais. 35 à 40 000 tonnes de produits maraîchers des Niayes alimentent chaque année la ville de Dakar, soit

¹³ Annie Chéneau-Loquay (2004) : Comment les NTIC sont-elles compatibles avec l'économie informelle en Afrique ?

60 % de ses besoins. Cette activité occupe une main-d'œuvre importante et génère parfois des ressources considérables que se partagent producteurs, employés, commerçants, intermédiaires.

L'**horticulture d'exportation** représente 7 % des exploitations, mais couvre plus de 70 % des terres mises en valeur. Les cultures sont très peu diversifiées : l'essentiel porte sur le haricot vert et la tomate. Cette activité est conduite par des exploitants privés regroupés en associations.

Ces exploitants sont souvent des citadins (commerçants, fonctionnaires, industriels) utilisant une main-d'œuvre salariée pour mettre leurs parcelles en valeur. Cette main-d'œuvre, assurant la récolte et le conditionnement des produits, est en grande partie constituée de femmes des villages environnants.

La **production maraîchère** est concentrée dans trois zones principales: Dakar, Pikine et Rufisque. Les maraîchers exploitent des domaines relativement petits, de 500 m² à 2 500 m², à l'aide de matériels agricoles rudimentaires. Les cultures comme la laitue, la tomate, le piment, l'échalote, l'oignon ou les carottes suivent un circuit de commercialisation de proximité.

La production maraîchère repose souvent sur l'utilisation des eaux usées brutes, ce qui induit des risques importants sur le plan sanitaire et environnemental.

Parmi les travailleurs de ce secteur, on compte beaucoup de migrants du bassin arachidier du Sénégal et de Guinée qui travaillent sur des parcelles prêtées, louées ou données en métayage et cultivent de surcroît des terres menacées par l'extension urbaine. Leur situation assez précaire se traduit par des investissements limités, relatifs à la mobilisation de la ressource eau.

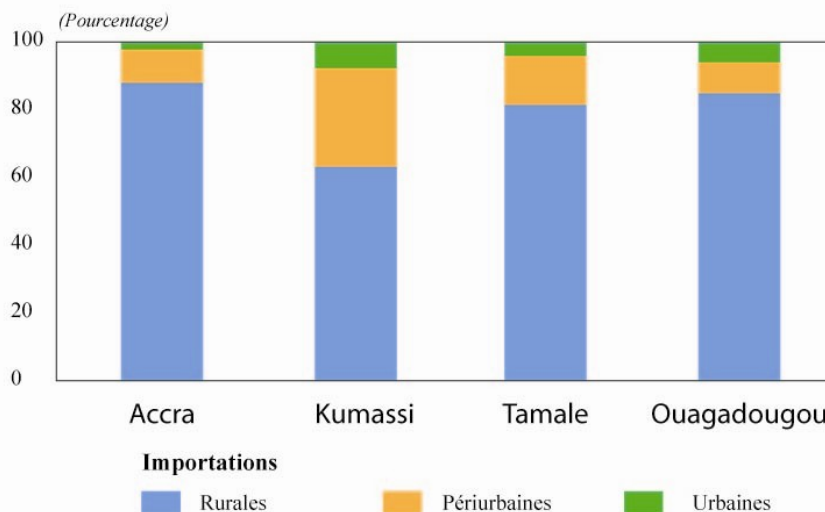
- L'agriculture urbaine et périurbaine au Ghana : exemple de Kumasi

Située dans la zone centrale du Ghana, la ville de Kumasi compte plus d'un million d'habitants. La zone urbaine et périurbaine abrite une importante activité agricole dominée par de larges fermes avicoles. Cette activité d'élevage est complétée par une intense production agricole centrée sur les cultures vivrières : maïs, manioc, banane plantain, igname, autres tubercules traditionnels comme le taro et la patate douce, ou encore maraîchage. On estime que près de 40 % des flux nationaux de produits alimentaires à Kumasi viennent de l'agriculture urbaine et périurbaine (cf. *graphique 2.16*). L'abondance de l'eau et la mise sur le marché du compost issu des déchets urbains sont les principaux facteurs du développement de cette agriculture.

Plus de 60 000 personnes vivent de cette activité, qui assure la sécurité alimentaire de près de 600 000 habitants. Le profit généré par le maraîchage varie entre 100 et 500 USD/ha/an. Il est généralement important pour les fermiers qui pratiquent un système de cultures diversifié associant à la fois le maraîchage et l'élevage de poulets.

Les exploitations de petite taille sont mises en valeur par la main-d'œuvre familiale. L'essentiel des terres exploitées appartient au gouvernement, à la municipalité d'Accra et au secteur privé qui n'ont pas encore mis ces terres en valeur. Opérant dans l'informel, les producteurs sont ainsi exposés au développement de la construction, les terres prenant davantage de valeur avec l'extension et l'accroissement urbains. Mais la majorité des exploitations maraîchères se localisent plutôt le long des vallées, des cours d'eau et rivières où la sécurité foncière est déjà mieux assurée.

Graphique 2.16. Contribution des différentes zones au flux alimentaires de quelques villes



Source: International Water Management Institute, Rural-Urban Food, Nutrient and Virtual Water Flows in Selected West African Cities

Ce type d'agriculture est appelé à se développer en raison de la croissance forte des villes et de la modification des habitudes alimentaires allant de plus en plus vers la consommation de légumes frais. Son développement répondra à la forte demande d'emplois de la part des urbains ou des migrants saisonniers.

Néanmoins, cette forme d'agriculture présente des risques dont les plus importants concernent l'impact sur la santé et sur l'environnement lié à l'utilisation des eaux usées, des pesticides et au développement de parasites. Elle est par ailleurs fragilisée par l'insécurité foncière liée à la croissance des villes.

Secteur textile. Le cas du bassin teint au Mali

Les activités de tissage sont anciennes et ont un profond enracinement dans les sociétés (cf. encadré 2.31). Ce secteur a su s'adapter à la modernisation des sociétés, notamment dans le domaine de l'habillement. Loin du secteur de survie, on approche ici un mouvement dynamique largement soutenu par la demande, accompagné par d'importants facteurs de changement et d'innovations technologiques.

Ce secteur a aussi un effet multiplicateur important pour les nombreuses filières connexes allant de la culture du coton en passant par sa récolte, la filature, la teinture des fils, le tissage, la teinture, la bonneterie, la confection, le lavage et la vente. Ces différentes filières font du secteur textile le plus grand pourvoyeur d'emplois en Afrique de l'Ouest après l'agriculture. Il utilise environ 60 à 70 % des artisans au Mali, 50 % au Burkina Faso, entre 30 et 40 % au Ghana.

Au Mali, la teinture du bassin a trouvé son terrain de prédilection. Importé, le bassin est totalement repris par les artisans pour lui conférer une nouvelle personnalité à partir de laquelle il devient un produit de l'artisanat local. Le pays compte actuellement plusieurs milliers d'ateliers de teinture. Cet artisanat s'est aussi développé ailleurs dans la sous-région avec des pôles importants en Guinée,

au Sénégal, au Bénin et au Nigeria, chaque région s'efforçant de développer ses propres motifs et couleurs. Les teinturières maliennes demeurent cependant les plus réputées.

Encadré 2.31. Le textile traditionnel en Afrique de l'Ouest

Le secteur textile comporte plusieurs foyers de production dont les plus originaux par la qualité de leur tissage et l'abondance de la production sont répartis dans le monde soudano-sahélien d'une part et dans la zone forestière d'autre part.

Dans le monde soudano-sahélien, on peut mentionner :

- les Manjack de la Guinée Bissau et de la Casamance au Sénégal qui fabriquent un tissu écru connu sous le nom de *rabal*, entièrement brodé à la main ;
- les Malinké du Mali bien connus pour leur *bogolan* et surtout leur technique de *batik* appliqué au tissu importé ;
- les populations du Burkina Faso réputées pour la fabrication du *faso fani* devenu depuis quelques années une activité de masse ;
- les Haoussa du Nord-Nigeria qui dominent, depuis le Moyen-âge, le marché du tissu traditionnel sous la forme d'écru et de tissu noir.

En zone forestière, on distingue :

- les Baoulé de Côte d'Ivoire qui tissent le pagne *kita* aujourd'hui très populaire sur les marchés ivoiriens ;
- les Ashanti et les Ewé du Ghana et du Togo qui sont les maîtres du tissu *kente* avec ses différentes variantes locales appelées *Nsadouaso* et *Adinkra* ;
- les Fons d'Abomey au Bénin qui sont bien connus pour leurs tapisseries et leurs teintures ;
- les Yoruba et les Ibo du Sud du Nigeria, les premiers pour leur *aso-oké* largement fabriqué à Isèyin et les seconds pour leur métier latéral.

Source : Igue John (2003)

Le basin le plus demandé est le *blanc sur blanc* possédant une structure à l'éclat satiné très recherché par les teinturières qui se chargent de le transformer en lui conférant de nouvelles couleurs à base de l'indigo ou de la teinture chimique. Cette activité de teinture est pratiquée par toutes les femmes maliennes sans distinction de rang social ou ethnique. Chaque teinturière est maîtresse de son atelier et travaille avec une équipe d'apprenties recrutées de préférence dans la famille élargie et chez les connaissances.

Les actions les plus innovantes concernent l'abandon progressif des teintures traditionnelles tirées de l'indigo et des écorces d'arbre qui ne résistent souvent pas au lavage. Ces produits sont désormais remplacés par les colorants chimiques importés d'Europe. Plusieurs teinturiers continuent cependant d'utiliser les feuilles, écorces et racines d'arbres comme fixateurs.

Plus largement, le développement du textile traditionnel entraîne désormais beaucoup d'innovations parallèles tant dans le domaine de la filature, du tissage¹⁴ que de la teinture. Ces innovations confèrent à ces tissus une nouvelle qualité qui pousse les créateurs de mode à s'y intéresser fortement et laissent penser que le secteur textile traditionnel peut devenir une des composantes du décollage économique. Le basin teint a déjà réussi à s'imposer sur le marché. D'autres secteurs

¹⁴ Par exemple, l'utilisation de nouvelles machines plus perfectionnées produisant des tissus aux mailles plus fines. Ces machines permettent aussi de fabriquer des tissus avec des bandes de 30 à 100 cm de largeur alors qu'elles étaient traditionnellement de 15 cm.

méritent d'être promus, tel que le tissage d'art et de décoration. Il en est de même de la broderie pour laquelle les pays comme le Sénégal, le Mali, et le Nigeria recèlent d'importantes potentialités.

La menuiserie du bois au Bénin

La menuiserie du bois fait partie des secteurs les mieux encadrés de l'artisanat africain. Elle concerne à la fois l'informel de production, de services et d'art. Ce secteur progresse en lien avec celui de la construction. Au Bénin, les menuisiers se sont constitués en associations dont le nombre total s'élève à 75 sur l'ensemble du territoire national, pour un effectif de 3180 adhérents. Ils peuvent être classés en trois catégories.

La première catégorie, qui rassemble le plus d'adhérents, est constituée d'artisans qui travaillent à la main et sans aucun équipement en dehors de la scie et du rabot. Ils travaillent le bois de façon mécanique pour produire de petits objets de consommation courante : tabourets, fauteuils, bancs, portes rudimentaires, etc.

Les artisans de la deuxième catégorie, évalués à environ 910, sont plus implantés dans les petites agglomérations et les quartiers périphériques des principales villes. Ils disposent d'un minimum d'équipements et utilisent les services de scierie pour préparer les bois qu'ils transforment en fauteuils, meubles de salon de niveau moyen, tables à manger, chaises et portes en bois, etc. Ces artisans peuvent accéder à de petits marchés liés à l'habitation ou travailler en sous-traitance pour les menuisiers de plus grande envergure et pour quelques entreprises de construction.

La troisième catégorie de menuisiers du bois fait partie des « entreprises émergentes », établies sous forme de Petites et Moyennes Entreprises (PME). Possédant un équipement important et bien organisés, ces menuisiers peuvent répondre à des appels d'offre ou participer à de gros chantiers de construction. La production est plus diversifiée, ce qui permet à ces PME d'exporter des meubles vers les pays limitrophes et parfois vers l'Europe. La plupart de ces entreprises utilise une main-d'œuvre importante composée d'ouvriers, de machinistes, de décorateurs, de matelassiers et de dessinateurs, qui sont formés dans des centres professionnels du pays.

Ce métier fait actuellement face à beaucoup de difficultés liées au coût d'installation, aux normes de construction, à la rareté d'une main-d'œuvre qualifiée et des matières premières etc. Toutes ces contraintes se traduisent par des difficultés pour trouver des marchés. De plus en plus de meubles sont importés. Ces importations sont devenues un sérieux handicap à l'évolution de la menuiserie du bois au Bénin et surtout à sa modernisation.



Les différents exemples présentés attestent du dynamisme du secteur informel, de sa capacité d'adaptation et de son importance dans le processus de développement. Il est certainement appelé à rester encore longtemps un moteur de l'économie régionale. Cela suppose qu'un certain nombre de défis soient relevés et que l'économie informelle participe mieux au processus de développement.

Politiques publiques d'accompagnement

Au niveau des politiques publiques, les États doivent prendre conscience du fait que l'informel est (et devrait rester) une ressource majeure pour l'économie en termes d'emploi et de revenus, mais aussi en termes de prélèvement fiscal.

Un accompagnement des entreprises par l'État pourrait permettre de faire plus aisément face aux défis qu'elles rencontrent. Cela nécessite notamment d'appuyer l'organisation de ce secteur, de favoriser ses liens avec l'économie formelle, de faciliter l'organisation du crédit et l'accès à la microfinance mais également d'anticiper les nouveaux enjeux auxquels il devra faire face à travers des politiques de formation professionnelle adaptées.

Contributions de l'informel aux ressources des collectivités locales

La mobilisation des ressources fiscales locales est un des piliers de la décentralisation et du développement local. Le financement de la décentralisation par la fiscalité locale en Afrique de l'Ouest reste pourtant problématique. Les collectivités locales africaines sont « plus pauvres que leurs habitants » et leurs budgets reflètent mal le dynamisme économique des villes africaines.

Les politiques publiques en faveur du secteur informel doivent encourager une contribution accrue de ce secteur au financement des collectivités locales. Un défi important posé à ces collectivités est en effet de conforter la légitimation de leur action. Cela implique une amélioration de leur dépense, car moins une collectivité locale dépense, moins elle est capable de convaincre du bien-fondé de l'impôt et moins elle peut mobiliser des financements.

Il serait ainsi possible d'augmenter les ressources locales sans changer pour autant le niveau de la fiscalité. Les populations seraient prêtes à payer pour des services publics locaux jugés essentiels à condition qu'elles soient associées dans le processus d'élaboration et de décision.

Commerce régional et avenir des États entrepôts

Le commerce est l'activité prépondérante du secteur informel. Au niveau régional, les réseaux marchands exploitent plus les opportunités créées par la disparité des politiques économiques et monétaires entre pays que celles liées au démantèlement des barrières frontalières.

A l'avenir, la mise en place d'un marché commun en Afrique de l'Ouest (Tarif Extérieur Commun élargi au niveau de la CEDEAO, harmonisation des politiques monétaires) devrait modifier la configuration des échanges informels, en particulier celle des flux de réexportation à partir des États-entrepôts dont le système économique dépend fortement de cette fonction. Une réflexion sur la nature et le rôle économique de ces États dans la région est souhaitable afin de mieux les accompagner dans leur nécessaire transformation.